

L'Unam déjà en marche pour un « virage vert »



Présidée par François Rieussec, l'Union Nationale des Aménageurs (Unam) fait savoir, quelques jours après la réélection d'Emmanuel Macron que « le syndicat professionnel des aménageurs fonciers rappelle l'urgence d'agir face à la crise du logement à laquelle fait face la France depuis plusieurs années ». Le syndicat souhaite être un acteur fort dans la nouvelle feuille de route du Président de la République et « s'engage à participer activement à l'invention collective d'une méthode refondée appliquée aux enjeux de transitions urbaine et écologique des territoires ».

L'Unam déjà en marche pour un « virage vert » avec la feuille de route décarbonation de la filière

Emmanuel Macron fait de l'écologie le sujet central de son second mandat avec une volonté affichée d'un « virage vert ». Le Président a fait savoir que son prochain Premier ministre serait « directement chargé de la planification écologique, parce que cela concerne tous les domaines, tous les secteurs, toutes les dépenses, tous les équipements, tous les investissements, bref, toutes les politiques ».

L'Unam s'associe à cette ambition « en adéquation avec la feuille de route décarbonation de la « chaîne de valeur » de l'aménagement que nous sommes en train de co-construire pour permettre de lancer dès aujourd'hui des opérations qui auront un impact dans dix ans » précise François Rieussec.

L'organisation professionnelle rappelle également « la nécessité de réhabiliter une pensée aménagiste et de sortir d'une vision



comptable pour adopter une vision fonctionnelle qui s'applique aux modes de vie. Elle appelle de ses vœux une révision des modalités de mise en oeuvre de la loi Climat & Résilience en matière de lutte contre l'artificialisation pour mieux optimiser le foncier disponible et éviter de pénaliser près de 10 000 communes déjà carencées en foncier. L'écologie ne doit pas être déclarative ni punitive mais efficace ».

La décentralisation au coeur de la « stratégie de réinvention » des territoires

« Nous devons réussir un nouveau pacte avec nos territoires sur le plan de la transition écologique : nous devons penser une politique nationale et la décliner au niveau local » avec « des moyens clairs qui soient donnés aux collectivités » déclarait Emmanuel Macron.

Aujourd'hui, il est temps d'agir pour accélérer cette décentralisation afin de permettre « aux élus et aux collectivités de bénéficier d'une autonomie en matière de construction alors même que les territoires disposent de spécificités propres afin de mieux loger les Français » rappelle le président de l'[Unam](#) qui milite pour « un pacte de confiance entre les collectivités et les opérateurs pour sortir des injonctions contradictoires et faire coïncider planification et projets ».

Dans son programme, le Président nouvellement réélu avait évoqué son « souhait de réaliser un acte fort de décentralisation notamment en ce qui concerne la compétence logement pour les intercommunalités et les communes. Un acte devant s'illustrer par plus des moyens financiers, des aides et des subventions gérés au niveau de l'intercommunalité ».

Une proposition soutenue par François [Rieussec](#) qui souligne que « l'intercommunalité maîtrise la connaissance de son territoire. La délocalisation des compétences et la diversification des moyens permettra de faciliter le dialogue entre élus et citoyens sur un sujet aussi sensible que celui du logement ».

L'Unam souhaite une grande réforme de la fiscalité locale et du financement du logement, qui « ne doit pas être oublié de la conférence sociale ».

Partager